

La lettre des PLP d'Aquitaine



N° 35
11 décembre 2017

CLASSE EXCEPTIONNELLE : C'est le moment de candidater !

Etes-vous promouvable à la classe exceptionnelle ? Oui, si vous êtes au 3^{ième} échelon avec 8 années de services dans des missions particulières (1^{er} vivier), ou au 6^{ième} échelon de la hors classe (2^{ième} vivier).

Devez-vous vous porter candidat.e ? Oui, si vous faites partie du 1^{er} vivier.

Saisie des candidatures :

du 08 au 22 décembre sur :
<http://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/>
ou via Iprof, rubrique les services, lien SIAP

Plus d'info sur : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1096>
<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1099>

MOUVEMENT INTER



La période de saisie des vœux est terminée et vous devez maintenant renvoyer votre confirmation de demande de mutation ainsi que les pièces justificatives. Sans pièces justificatives, pas de points.

N'oubliez pas de nous adresser, **dès à présent**, un double de votre dossier (confirmation de demande corrigée le cas échéant, pièces justificatives) pour que nous puissions suivre votre dossier.

Les collègues demandant une bonification médicale sont invités à nous contacter le plus rapidement possible.

Dates à retenir :

Du 17 au 24 janvier 2018 : affichage de votre barème calculé par l'administration

Jeu 25 janvier 2018 : groupe de travail de vérification des barèmes

Première quinzaine de mars : résultat du mouvement inter

Pour plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1079>

AVANCEMENT D'ECHELON



La CAPA d'avancement des PLP aura lieu

le jeudi 21 décembre 2017.

Les temps de passage dans les échelons sont désormais systématiques. Cependant, il est possible de gagner une année d'avancement lors du passage au 7^{ième} et 9^{ième} échelon.

La CAPA aura pour objectif de décider qui sera boosté.es.

Les critères retenus pour cette année de transition seront les dernières notes d'inspection et administrative connues.

Les collègues qui ont été inspecté.es en 2016-2017 peuvent consulter leur note sur Iprof.

Les rendez-vous carrière qui ont lieu cette année serviront pour les promotions de l'année scolaire prochaine.

N'hésitez pas à nous renvoyer votre fiche de suivi pour que nous puissions étudier votre situation.

Plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1097>

Journées académiques "Spécial Voie Pro"

URGENT : Demande d'autorisation à effectuer auprès du chef d'établissement avant les vacances de Noël.

Comme tous les ans, la section académique du SE-UNSA Bordeaux organise deux journées "Spécial Voie Professionnelle". L'occasion de vous informer et d'échanger sur l'actualité de la formation professionnelle initiale publique et laïque et sur les questions de carrière des personnels.

Ces deux journées se dérouleront en présence de Stéphane DEPIERRE, délégué national du SE-UNSA pour la voie professionnelle.

- Le lundi 05 février 2018 au Lycée Haroun Tazieff de Saint-Paul les Dax pour les collègues du 40 et du 64.
- Le mardi 06 février 2018 au local du SE-UNSA à Bordeaux pour les collègues des départements 24, 33 et 47.

Pour plus d'informations (ordre du jour, modèle d'autorisation) : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article969>

Calendrier des payes et pensions 2018

[Pour info, vous trouverez le calendrier prévisionnel ici ...](#)

ELECTIONS PSY-EN



Vous ne le savez peut-être pas mais un nouveau corps est né depuis la rentrée 2017, celui des PSY-EN qui regroupe désormais les CO-Psy et les Psychologues scolaires du premier degré.

Des élections ont donc eu lieu la semaine dernière et nous avons la joie de vous informer que le SE-UNSA fait coup double en obtenant un siège à la CAPN et un siège à la CAPA des PSY-EN de notre académie.

Au niveau national, ces élections ont été un vrai succès pour le SE-UNSA, de quoi se réjouir dans la perspective des élections professionnelles de 2018 !!

Bravo aux PSY-EN du SE-UNSA pour leur engagement et leur détermination et bienvenue parmi nous !!

Pour en savoir plus : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article1090>

ADHÉREZ

C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

Laurent LAPEYRE
Responsable académique
PLP

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES

Abderrahim EL MOUAHID
Elu à la CAPA des PLP

S.E.P. Victor Louis à
TALENCE

Elu à la CAPA des PLP
Fouzia ZNOUBA
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Dalila ROUX SALEMBIEN
Elue à la CAPA des PLP

L.P. Dassault à MERIGNAC

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-uns.org

Site internet : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-uns.org